

M^e le Maire en terminant déclare qu'il est convaincu que le conseil ne voudra pas se désintéresser de l'œuvre de solidarité sociale qui lui est proposée et qu'il ne restera pas sourd à l'appel de l'administration. T'essayer de mettre obstacle à la décision du conseil d'administration de l'hôpital hospice Archangé serait une attitude indigne du conseil.

Après avoir entendu ces explications.

Le Conseil, à la suite d'une discussion à laquelle prennent part tous les conseillers présents, décide d'émettre un avis favorable à l'agrandissement de l'hôpital hospice Archangé par 8 voix.

Ont voté pour : M^e Blondel Maire, Chauvin, Dreux, Berou, Jolly, Prevost, Vilain, Groué.

Sont abstenus : Léonard, Levasseur, Lejeune, Lemelle, Marotte

Ont voté contre : M^e Colin et Horne.

Sur la demande de M^e le Maire ; le conseil, admet en première partie les demandes suivantes :

M^m Geffroy Jeanne Marie f^e Fournel, domiciliée à Orsay 29 a^e de la Côte d'air à Mondétour, depuis le 1^{er} mai 1926, ayant 2 enfants, âgés de 4 et 2 ans ayant son domicile de secours à Orsay. Et -

M^m le Serre Marie Françoise f^e Malick, domiciliée à Orsay, 40 rue de Lozère, depuis 1921, ayant 3 enfants âgés de 5-4 et 2 ans, ayant son domicile de secours à Orsay.

Assistance aux femmes en couches

M^e le Maire donne connaissance au conseil de sept demandes d'allocations journalières, pour soutien indispensable de famille (art 24 de la loi du 1^{er} avril 1923, présentées par,

Gérard Georges domicilié à Orsay a^e St Laurent Augenard Roger - d° - 25 rue de Paris

Milliat Albert - d° - 9 rue Archangé

Grenadier René - d° - 47 rue de Paris

Gaudin Raymond - d° - 1 rue Verrier

Le Guével Désiré - d° - Hôtel de France

Démouy Lucien - d° - Le Bel air

tous connus pour une période d'instruction.

Le conseil après examen de ces demandes, considérant que ces familles méritent intérêt et bienveillant,

Allocations militaires

X

Vœux à l'adresse
de la Cⁱe du P. O.

émet l'avis qu'une suite favorable, leurs soient
données.

Le conseil,

émet le vœu, que le quai de la Gare d'Orsay à
l'arrivée de Paris, soit prolongé, afin de laisser, après
l'arrêt des trains, le passage à niveau libre, ce
qui éviterait sur le quai le bateau fait pour le
passage des voitures qui rend la descente et montée
du compartiment des wagons de queue très diffi-
cile et dangereuse et ayant l'avantage de
ramener sensiblement le milieu des trains en
face de la Gare, la distance actuelle du dernier
compartiment à la sortie est d'environ 100 mètres;
que la sortie soit reportée sur le côté droit de
la Gare, côté de l'agglomération; qu'un passage
soit établi dans les jardins partant de la sortie
allant dans la direction de la Maison de la garde
barrière pour éviter un grand détour.

Demande que la Compagnie fasse prendre les
billets au portillon du passage à niveau en
attendant que ces avantages réclamés soient
accordés au public.

Signatures visible include:
 - G. Léonard (top left)
 - J. Lepavvre (middle left)
 - J. Amaro (middle center)
 - R. Frérot (bottom left)
 - J. Lejez (bottom center)
 - J. Vilain (bottom right)
 - A. Baudry (far right)
 - G. Dreyfus (top right)
 - L. Lévy (middle right)

Déance du 17 Mars 1929.

Convocation du Conseil Municipal du lundi
11 mars 1929 pour le Dimanche 17 mars
1929 à 14 heures à la Mairie, pour
délibérer sur les affaires courantes,
portées à l'ordre du jour.

Le Maire

Déance du 10 mars 1929.

Convocation

Le lundi 4 mars 1929.

Convocation du conseil Municipal pour le Dimanche 10 mars à 14 heures à la Mairie à l'effet de désigner la rosière de 1929.

Le Maire.

P. Blondel

L'an mil neuf cent vingt neuf, le Dimanche 10 mars à 14 heures, le Conseil Municipal d'Orsay, s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Paul Blondel Maire.

Etaient présents : M^{me} Blondel Maire, Bernerle, Jolly, Dreux, Befèvre, Vilain, Bonne, Prévost, Broué, Choueum Marotte, Colin, Favereau, Beroual

Etaient absents : excusés. M^{me} Simon. Jolly

Le conseil étant composé comme il est dit ci-dessus et assisté des personnes notables, qui convocées à la date du 4 mars 1929 ont répondu à l'appel de leur nom et qui sont : M^{me} l'abbé Dupont Pinon, Grégoire, Courbin, Olivier, Génétais, Pouffay Guillenin, Mariquot

Obénts excusés : M^{me} D^r André, D^r Delrat, Peltier A. Rousseau, Bédon, Cornar, Gantour.

Après avoir entendu la lecture de l'art. 6. du testament de M^r Archangé, relatif à l'élection de la rosière.

Procède à l'élection de la rosière pour 1929 :

Les jeunes filles qui sollicitent les suffrages sont au nombre de trois :

1^e Renault Raymonde née le 25 décembre 1908 à Orsay domiciliée à Orsay, chemin de la Gouttière le Guichet

2^e Gaspart Charlotte née le 30 novembre 1907 à Orsay domiciliée à Arfajon 36 Grande Rue.

3^e Favereau Germaine née le 28 novembre 1910 à Boullay les trous, domiciliée à Orsay 42 rue de Bozère.

Les résultats du scrutin ont donné les résultats suivants
1^{er} tour : Votants : 22 Majorité 12

Noms:	Suffrages obtenus:
Renault.	"
Gaspard.	17 voix
Favereau.	4 voix
blanc	1 —

2^e tour.
Votants :
Renault :
Gaspard :
Pavereau :

Mademoiselle Gasparé Charlotte
ayant obtenu le plus grand nombre de voix
est élue Rosière pour 1929.

La cérémonie de son couronnement est fixée au Dimanche 26 mai 1929.

Ils ont signé les conseillers et les notables

R. Edwards *J. Safford* *A. C. Loring* *W. H. T. May*
J. Lyman *W. C. Brewster* *C. C. Abbott* *W. C. Brewster*
H. Brewster *W. C. Brewster* *C. C. Abbott* *W. C. Brewster*
D. M. Jones *E. A. Allen* *F. A. Howard*
E. M. Jones *E. A. Allen* *F. A. Howard*
E. M. Jones *E. A. Allen* *F. A. Howard*
E. M. Jones *E. A. Allen* *F. A. Howard*

Séance du 17 mars 1929

Du lundi 11 mars 1929.

Convocation du Conseil Municipal pour le
dimanche 17 mars à 14 heures à la Mairie
pour délibérer sur les affaires courantes
portées à l'ordre du jour.

Le Maire,
Gisors

l'an mil neuf cent vingt-neuf, le Dimanche 17 mars 1929, les membres du conseil Municipal d'Orsay, régulièrement convoqués, se sont réunis dans la salle de la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Paul Blondel Maire pour la session ordinaire.

Etaient présents: M^{me} Blondel Maire, Bevassieur 1^{er} adjoint, Bemerle, Dreux, Vilain, Prévost, Létourneau, Chouvenin, Marotte.

Absents excusés: Jolly, Befèvre, Simon, Borne, Crouté Colini.

Le conseil choisit pour secrétaire M^{me} Prévost lequel fait lecture du procès verbal de la précédente séance qui est adopté à l'unanimité, sous réserve de la rectification ci-dessous, au procès verbal. Projet d'agrandissement de l'Hôpital Hospice Archange M^{me} Bevassieur, Befèvre, Bemerle et Marotte déclarent avoir voté pour, sous réserve que l'adoption du projet en délibération ne nuise pas au projet d'agrandissement des nouvelles écoles. Location des jardins derrière le cimetière, dans la dernière délibération remplacer le mot "doira" par "pourra".

M^{me} le Maire demande au conseil de bien vouloir voter les crédits suivants:

mémoire du de 1927 à la S^{te} Sud Cunière. 334,52

- d° - - d° - pour entretien des bâtiments communaux M^{me} Dubras 289,81

Le conseil après avoir pris connaissance de ces mémoires vote la somme de 523,81 à prélever sur les fonds libres de l'exercice en cours.

M^{me} le Maire expose au conseil, que par suite de l'annulation du bail de l'ancien presbytère passé avec M^{me} Grémiset, dont le montant s'élève à 800 fr. pour l'année 1928, il y a lieu d'admettre en non-valeurs cette somme prise en charge par le receveur municipal.

Le conseil, vu l'exposé de son Président décide que décharge est donnée au receveur municipal pour la somme de

^X
Vote de crédits
Reliquats de l'exercice

1927.

app. 21 mars. 1929

^X
Bail Grémiset
ancien presbytère
app. 21 mars 1929

800 francs montant du bail Crémiset pour l'année 1928 et suivantes.

M^e le Maire donne connaissance au conseil de demandes d'augmentation des cantonniers et de M^e Rousseau garde champêtre.

Le Conseil, ajourne cette augmentation, en attendant le vote imminent de la loi sur le statut des employés municipaux.

Monsieur le Maire donne connaissance au conseil d'une lettre de M^e Dumas Directeur Syndic du lotissement Parc d'Orsay 1^{re} partie, demandant le numerotage des rues de ce lotissement.

Le conseil, décide, de procéder incessamment à la désignation des numéros à attribuer à chaque lot.

Projet de construction d'un escalier dans le mur de la prairie des Héles

Monsieur le Maire demande au conseil de bien vouloir émettre un avis, sur un projet de construction d'un escalier ou d'une rampe d'accès pour relier les habitants de la rive gauche de l'Yvette avec la prairie des Héles. Le conseil, sa commission des chemins entendue sur l'avis qui il y a intérêt à construire cet escalier ou une rampe d'accès, et invite M^e le Maire à demander l'autorisation au Directeur du Syndicat du Parc d'Orsay.

X
Assistance aux familles nombreuses

Mme V^e Plisson mère de 2 enfants âgés de 3 ans 1/2 et 22 mois, sans aucune ressource que son salaire de 10 francs par jour, digne d'intérêt, ayant son domicile de secours à Orsay, où elle demeure depuis le 15 mai 1921 admise en 1^{re} partie.

Les fêtes sont fixées pour 1929 aux dates suivantes :
 Fêtes de la Rosière 26 mai et 2 juin
 Fêtes de la St^e Laurent 17 et 18 août
 Fête du Quichet 8 septembre

*G. Blondel R. Péroux J. Lefèvre
 G. Denev Vilain A. Bouvier Amans
 L. Guillet*

Demande d'augmentation des employés municipaux

Numerotage des rues du Parc d'Orsay 1^{re} partie

Projet de construction d'un escalier dans le mur de la prairie des Héles

X
Assistance aux familles nombreuses

Date des fêtes

Election du Maire et des adjoints Installation du conseil Municipal

l'an mil neuf cent vingt-neuf, le 17 mai à 20 heures, les membres du conseil Municipal de la Commune d'Orsay, proclamés par le bureau électoral des opérations des 5 et 12 mai 1929, se sont réunis dans la salle de la Mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles 48 et 77 de la loi du 5 avril 1884.

Etaient présents: Messieurs les conseillers Municipaux

1 ^e : M ^r Beroux	12 ^e : M ^r Dumaraud
2 ^e Delbes	13 ^e Lefèvre
3 ^e Bemerle	14 ^e Bloueum
4 ^e Marotte	15 ^e Guy
5 ^e Blondel	16 ^e Dreux
6 ^e Vilain	17 ^e Dufré
7 ^e Demouchy	18 ^e Stevenin
8 ^e Bertrand	19 ^e Hermabessière
9 ^e Guillemand	20 ^e
10 ^e Cadot	21 ^e
11 ^e Prévost	

Absents: Bevasseur, Janotin La séance a été ouverte sous la Présidence M^r Blondel Maire, qui après l'appel nominal a donné lecture des résultats constatés aux procès verbaux des élections des 5 et 12 mai 1929, et a déclaré installer M^r Beroux, Delbes, Bemerle, Bevasseur, Marotte, Blondel, Demouchy, Vilain, Bertrand, Guillemand, Prévost, Cadot, Lefèvre Bloueum, Dumaraud, Guy, Janotin, Dreux, Dufré, Stevenin, Hermabessière; dans leurs fonctions de conseillers Municipaux.

M^r Blondel le plus âgé des membres du conseil a pris ensuite la Présidence.

Le Conseil a choisi pour secrétaire.

M^r Prévost

Election du Maire

1^{er} tour de scrutin

Le Président après avoir donné lecture des articles 76, 77 et 80 de la loi du 5 avril 1884 - a invité le Conseil à procéder au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages à l'élection d'un Maire.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci - après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne: 19
à déduire bulletins blancs: 1

Majorité absolue: 10

Ont obtenu:	M ^r Blondel	18 voix
		voix
		voix
		voix
		voix
		voix

M^r Blondel ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Maire.

Le second tour de scrutin a donné les résultats suivants:

ont obtenu:	M ^r M ^r	voix
		voix
		voix

M^r ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Maire.

Le 3^e tour de scrutin a donné les résultats suivants :

ont obtenu:	M ^r M ^r	voix
		voix
		voix

M^r ayant obtenu la pluralité des voix a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

Election du 1^{er} adjoint

Il a été procédé ensuite et dans les mêmes formes et sous la Présidence de M^r Blondel Maire

clu Maire à l'élection d'un adjoint.
Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 19

à déduire : Bulletins blancs . 1

Reste : pour les suffrages . 18

Majorité absolue : 10

M ^e	Cadot	12 voix
	Dreux	3 voix
ont obtenu :	Beaumont	3 voix
		voix
		voix
		voix
		voix

M^e Cadot ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamé adjoint.

2^e tour de scrutin

Le second tour a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne

Bulletins blancs et nuls

Reste pour les suffrages

Majorité absolue :

M ^e	voix
	voix
ont obtenu :	voix
	voix
	voix
	voix
	voix

M^e ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé adjoint.

3^e tour de scrutin.

Le troisième tour de scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne.

M ^e	voix
	voix
ont obtenu :	voix
	voix
	voix
	voix
	voix

M² ayant obtenu la pluralité des voix a été proclamé adjoint.

Election du 2^e adjoint

Il a été procédé ensuite et dans les mêmes formes à l'élection d'un deuxième adjoint.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants:

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne.

19

à déduire: bulletins blancs

2

Reste pour les suffrages

17

Majorité absolue:

10

M ² ont obtenu	M ¹ Leroùn	13 voix
	Dreun	4 voix
		voix
		voix
		voix
		voix

M¹ Leroùn ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamé adjoint :

2^e tour de scrutin

Le second tour a donné les résultats suivants:

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne

Bulletins blancs et nuls

Reste pour les suffrages

Majorité absolue:

M ¹ ont obtenu:	M ¹	voix
		voix

M¹ ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé adjoint.

3^e tour de scrutin

Le 3^e tour de scrutin a donné les résultats suivants:

Nombres de bulletins trouvés dans l'urne

M ¹ ont obtenu:	M ¹	voix
		voix

M^e ayant obtenu la pluralité des voix
a été proclamé adjoint.

Élection d'un 3^e adjoint.

Monsieur le Maire fait observer qu'en raison des travaux toujours croissants de la Mairie et de la loi du 27 juillet 1923, il propose la nomination de un adjoint supplémentaire.
Le Conseil.

Oui, l'expres^e du Maire et en vue d'assurer la bonne exécution des multiples services municipaux
Délibéré :

Il est créé, pour la durée du mandat du conseil
un poste supplémentaire d'adjoint
Il a été procédé ensuite dans les mêmes formes
et sous la Présidence de M^e Blondel élu Maire
à l'élection d'un troisième adjoint,
1^{er} tour de scrutin

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants:

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	19
Bulletins blancs	2
Reste pour les suffrages	17
Majorité absolue :	9

M ^e ont obtenu	Dreun	13 voix
	Beffière	2 voix
	Delles	1 voix
	Levassier	1 voix
		voix

M^e Dreun ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé adjoint.

2^{er} tour de Scrutin

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants:

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne

Bulletins Blancs

Reste pour les suffrages

Majorité absolue :

ont obtenu: { M^{me}

voix
voix
voix
voix
voix
voix

M^{me} ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé adjoint.

3^e tour de scrutin

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants:
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne:

ont obtenu: { M^{me}

voix
voix
voix
voix
voix

M^{me} ayant obtenu la pluralité des voix a été proclamé adjoint.

Il a été procédé ensuite dans les mêmes formes et sous la Présidence de M^{me} élu Maire à l'élection du 4^e adjoint.

1^{er} tour de scrutin

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants:

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne

Bulletins blancs

Reste pour les suffrages

Majorité absolue:

ont obtenu: { M^{me}

voix
voix
voix
voix
voix
voix
voix

M^{me} ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé adjoint.

2^e tour de scrutin.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants:

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne

Bulletins blancs

Reste pour les suffrages

Majorité absolue:

M^e ayant obtenu la majorité absolue a été
proclamé adjoint. 3^e tour de scrutin.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants:
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : voix
6111

(Mall 2)

out obtain:

voce

voix

voss

Voss

M : ayant obtenu la pluralité des voix a été proclamé adjoint.
Observations et reclamations.

Observations et reclamations.

Le Président a déclaré M^e Blondel installé en qualité de Maire, M^e Cadot installé en qualité de 1^{er} adjoint, M^e Leroux installé en qualité de 2^e adjoint, M^e Drevon installé en qualité de 3^e adjoint, M^e _____ installé en qualité de 4^e adjoint.

Et ont signé les membres présents ?

be moyen d'âge

Blonde

be Mair.

G. Blond

Le Secrétaire.

R. Picard
7

Les Membres du conseil.

Des Mémoires au Conseil.

B. Blondel P. Stewart D. Delbet
G. Dreyfus J. Ley J. Louis Cabot G. Lainé
A. Dubreuil A. Amaroth L. Lemire
G. Guérin L. P. T. H. Lampert
J. Gallieni F. Demachy L. Verdier
L. Lefèvre

Séance du 17 mai 1929

La nuit neuf cent vingt-neuf, le Vendredi, 17 mai à 9 h. 30 le conseil municipal après avoir été régulièrement convoqué, a continué sa séance.

Le Conseil désigne les membres des diverses commissions qui devront exercer pendant la durée de leur mandat.

Ont obtenu : M^e Dreux 17 voix
 Bertrand 16 voix
 Delbès 2 voix
 Blanc 1 voix

M^m Dreux et Bertrand sont élus.

Ont obtenu : M^e Bemerle 17 voix
 Hermabessière 17 voix
 Demouchy 2 voix
 Delbès 1 voix

M^m Bemerle et Hermabessière sont élus

Ont obtenu : M^e Delbès 17 voix
 Chouvenin 2 voix

M^e Delbès est élu.

Ont obtenu : M^m Vilain 17 voix
 Befoëre 17 voix
 Guy 17 voix
 Demouchy 15 voix
 Delbès 11 voix
 Dumaraud 7 voix
 Bemerle 3 voix
 Hermabessière 1 voix

M^m Vilain, Befoëre, Guy, Demouchy, Delbès sont élus.

Ont été nommés : M^m Befoëre, Marotte, Chouvenin, Vilain, Delbès, Guillenard, Hermabessière.

Ont été nommés : M^m Prevost, Demouchy, Dupré,

Bevasseur, Marotte, Bertrand, Maricot, Bemerle M.

Ont été nommés : M^m Bemerle, Marotte, Delbès, Guy

Befoëre, Bevasseur,

Ont été nommés : M^m Bevasseur, Dumaraud, Chouvenin

Delbès, Chouvenin, Bertrand.

Ont été nommés : Dr Andrie Dr Delrat, Chouvenin, Jolly

Colin, Cormar, Rousseau pharmacien Leblon pharma-

cien.

Commission de l'Hospice X

Bureau de Bienfaisance X

Délégué représentant Crèche

Commission scolaire

Chemins

Fêtes

Gravauw

Finances

Hygiène logements Insalubres

Sapeurs Pompiers

Logements Militaires

Caisse d'Epargne

Agriculture

Syndics 1^{re} partie
du Parc d'Orsay.

Le 1^{er} Juin 1929, le Conseil Municipal a nommé les syndics pour la partie du Parc d'Orsay. Les syndics suivants ont été nommés : M^{me} Bevaux, Vilain, Piroost, Guillemaud ont été nommés : M^{me} Befèvre, Bemerle, Bevaux, Marotte, Piroost - Chouvenin, Vilain, Guillemaud M^{me} Bliniot, Bouffary, Dreux, Olivier, Grégoire, Génetain Courtin, Janotin, Befèvre Th. Peltier Camille, Befèvre Octave, Belbeliache. M^{me} Befèvre, Biason, Prieur, Vilain, Guillemaud, Soc. Conseil, désigne pour représenter la commune dans le Syndicat de la 1^{re} partie du Parc d'Orsay les syndics suivants : titulaires : M^{me} Dreux, Chouvenin, Dellez suppléants : M^{me} Guy, Damaraud, Stevain, et ont signé les membres présents.

Scance du 15 juin 1929

Du Mardi 11 Juin 1929.

Convocation du Conseil Municipal pour le Samedi 15 Juin à 20 h.30 à la Mairie pour la tenue de la session de Mai.

Le Maire,

L'an mil neuf cent vingt neuf, le Samedi 15 Juin à 20 h.30, le conseil Municipal d'Orsay, s'est réuni à la Mairie lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de M^{me} Paul Blondel Maire.

+ le conseil choisit pour Etaient présents : M^{me} Blondel Maire, Cadot Secrétaire M^{me} Dupré lequel Berouse, deux adjoints, Delbès, Levasseur, fait lecture du procès verbal de l'assemblée, Vilain, Demouche, Bertrand, Prevost, précédente séance qui est adopté. Dumaraud, Besèvre, Chouineau, Guy, Dupré à l'unanimité.

Demande de subvention Mousien le Maire donne lecture au conseil d'une Association Amicale des Anciens. + L'Association Amicale des Anciens combattants Combattants d'Orsay. demandant une subvention pour venir en aide aux anciens combattants, aux veuves, enfants et descendants.

Le conseil après plusieurs discussions, demande que l'on mette au vote le principe de la subvention. Par 14 voix contre 4. la subvention est acceptée. Elle sera reprise aux budgets additionnel de 1929 et au budget de 1930 au moment de leur discussions.

Demande de subvention M^{me} le Maire donne connaissance au conseil de 2 lettres de M^{me} le Préfet de Seine et Oise. Président des Mutilés et réformés de des Comité Départemental des Mutilés et réformés de la Guerre demandant une subvention pour permettre d'alimenter la caisse pour donner des secours, pour la rééducation professionnelle des victimes de la Guerre, et pour leur venir en aide par des prêts.

Le conseil délibère, décide de prévoir une somme aux budgets additionnel de 1929 et au budget primitif de 1930

M^{me} le Maire donne lecture d'une lettre de M^{me} Matrat demandant que l'on veuille bien lui accorder un changement de concession, car il a l'intention de faire un caveau.

Il demande l'échange de la concession 433 contre celle portant le n° 383 -

Le Conseil, accorde ce changement.

M^{me} le Maire donne connaissance au conseil d'une lettre de M^{me} Dumas, demandant que l'on fasse apposer des panneaux aux deux extrémités d'angle St Laurent de l'avenue St Laurent.

Lettre Dumas

Demande apposition de panneaux à chaque extrémité d'angle St Laurent de l'avenue St Laurent.

Baignades dans l'Yvette.

Le Conseil, Considérant, que cette voie n'est pas classée